

Le compte rendu de la séance du 26 octobre.

La bourgmestre Julie Chantry annonce que la Ville a acquis la dernière maison qui n'était pas encore en sa possession dans l'îlot de la place du Centre (Ottignies). Elle demande ensuite d'approuver le règlement qui organisera l'attribution du budget participatif (30.000€) en 2021-2022. La Ville a organisé la 1ère attribution l'an dernier, dans le cadre de Proximity, en partenariat avec la Fondation Be Planet. Vu l'évaluation mitigée, on a jugé que le coût du processus était trop élevé (10.000€) et qu'il était préférable d'organiser l'attribution en interne, pour que l'intégralité du budget aille aux projets. D'autant que la Ville a engagé une chargée de la Participation. Le jury comptera des citoyens, des experts, des représentants de l'administration...

Les conseillers de la minorité se réjouissent du fait que la Ville reprenne la main sur l'ensemble du processus. Kayoux estime que le jury pourrait être entièrement citoyen, avec le soutien d'experts et de l'administration, et que le budget pourrait être plus élevé. OLLN2.0-MR conteste la forme, dans le projet de délibération. Il y est précisé en plusieurs endroits que la proposition émane des partis de la majorité (pas du Collège). « Vous faites la part belle à la participatie, au point qu'on se demande à quoi sert encore le Conseil. Ce n'est pas la première fois. Je vous suggère de revoir le projet de délibération pour vous éviter la honte d'une nouvelle annulation par la tutelle », dénonce le conseiller Nicolas Van der Maren.

La bourgmestre n'a pas été choquée par la formulation dans la délibération mais reconnaît ne pas être une spécialiste du Code de la démocratie locale. Elle se tourne vers le directeur général, qui confirme la possibilité de remplacer la mention « les partis de la majorité » par « le Collège ».

6 abstentions

Police

Les conseillers approuvent à l'unanimité la lettre de mission du chef de corps de notre zone de police. « Nous attendons la réponse que le Collège réservera aux questions qu'il soulève, notamment concernant le recrutement et l'état du commissariat » signale, en substance, le conseiller Nicolas Van der Maren.

La bourgmestre Julie Chantry répond que le Collège soutient le chef de corps dans sa volonté d'engager, mais toutes les zones sont confrontées à la difficulté de trouver des postulants. S'agissant du projet de reconstruction du commissariat, le Collège y travaille activement.

Le conseiller Yves Leroy a bien lu que le chef de corps estime que chaque citoyen a le droit de vivre dans le calme, mais regrette que ce n'est malheureusement pas la réalité vécue par les habitants du Parc de la Source (Louvain-la-Neuve), le vendredi soir.

Le conseiller Nicolas Van der Maren s'étonne de l'importance de la situation de caisse de la zone au 30 septembre. « Equivalente à 80% de la subvention communale », ajoute le conseiller Jacques Otlet.

« On approche de Noël, c'est peut-être le Père Noël qui est passé ? », rêve le président Cedric du Monceau, déjà dans ses préparatifs on dirait.

L'échevin des Finances Philippe Delvaux indique que « La situation de caisse n'est pas équivalente à 80% mais à 40% ». Il rappelle que le budget de la police ne se limite pas à la dotation communale. La Ville verse l'entièreté de sa contribution en début d'année, le Fédéral paie sa dotation mensuellement.

Ecoles communales

Comme chaque année à pareille époque, l'échevine en charge de l'Enseignement Annie Galban-Leclef fait le point sur les chiffres de la rentrée scolaire dans les 9 écoles communales.

Nous avons perdu 6 élèves par rapport à 2020 (1511 au lieu de 1517). « Cette petite baisse en maternelle est généralisée dans l'ensemble de la communauté française, tous réseaux confondus, suite à une dénatalité », explique l'échevine. « Mais il y a une très bonne rentrée à Blocry, à Limelette et à Mousty. En 10 ans, nous avons gagné 118 élèves. »

Annie Galban-Leclef présente la convention de partenariat avec un riverain de la rue du Roi Albert pour l'aménagement d'un verger dans le jardin de l'école d'Ottignies. Le riverain se chargera de l'achat, de la plantation et de l'entretien de dix pommiers ; la Ville, de l'entretien de la prairie. Ce sera l'occasion de développer un projet « nature » avec les élèves et d'organiser une fête de la récolte, dans le quartier.

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux revient sur le budget participatif évoqué en début de séance pour signaler que la Participation ne se limite pas aux dépenses en numéraire. Ici, c'est un riverain qui a souhaité participer à la vie de l'école qui jouxte sa propriété.

Unanimité.

Prix Rossel et Plan de Mobilité

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes annonce la liquidation des prix en numéraire de 2000€ pour les Grand Prix Victor Rossel 2020 et 2021.

La conseillère Nancy Schroeders estime que la Ville devrait avoir plus de visibilité, vu l'importance des prix qu'elle accorde.

L'échevin reconnaît qu'il est très difficile d'exister à côté du conglomérat du groupe Rossel.

Egalement échevin de la Mobilité, David da Câmara Gomes propose une longue présentation de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM) de Louvain-la-Neuve. Le processus d'actualisation a démarré en 2014 et force est de constater que plusieurs mesures envisagées sont déjà obsolètes. La crise sanitaire a ralenti le processus et apporté des changements en matière de mobilité. Le bilan est donc mitigé, mais « faire de la politique, c'est aussi prendre le risque de faire des choses et de se rendre compte qu'elles ne fonctionnent pas », déclare le conseiller Hadelin de Beer de Laer, qui qualifie la présentation de l'échevin d' « exercice remarquable d'évaluation des politiques publiques ». « Le mérite est d'avoir essayé, d'avoir appris des choses... et si on est déçu, de le reconnaître. »

« Dommage que le Plan ne prenne pas en compte des éléments plus récents : le développement du télétravail suite à la crise sanitaire, le SOL

du nouveau quartier Athéna-Lauzelle... Nous devons enterrer - oups, lapsus - entériner un travail qui n'aura servi à rien et aura coûté 200.000€ aux citoyens, ce n'est pas acceptable », juge le conseiller Nicolas Van der Maren, rejoint par le conseiller Stéphane Vanden Eede.

L'échevin répond que les 200.000€ et les heures d'étude étaient déjà consommés avant la crise sanitaire. « Il est trop tôt pour analyser les nouvelles habitudes de mobilité car elles ne sont pas encore ancrées. »

La minorité s'abstient.

Toponymie, ristourne eau/électricité

L'échevine en charge de la Toponymie Nadine Fraselle communique les noms de trois voiries dans le nouveau quartier de La Balbrière (chemins des Agasses (NDLR : pies), des Choucas et des Corneilles) et le nouveau nom de la voirie située entre le chemin du Cyclotron et la rue de Rodeuhaie (exit le chemin des Etoiles, dites désormais la rue de l'Observatoire, pour éviter la confusion avec l'avenue de l'Etoile située à Ottignies).

Egalement en charge des Affaires sociales, elle annonce que le Collège a décidé de doubler la ristourne eau/électricité pour 434 familles à revenus modestes, vu la hausse annoncée de la facture énergétique.

2e modification budgétaire et taxe déchets

L'échevin des Finances Philippe Delvaux informe que la Ville offrira les nouveaux documents administratifs aux habitants qui les auraient perdus lors des inondations de juillet.

Il présente la 2e modification budgétaire de la Ville. A l'ordinaire, l'augmentation des recettes (notamment grâce aux dotations reçues de la Wallonie, suite aux inondations) compense l'augmentation des dépenses (évacuation des déchets suite aux inondations, budget de l'éclairage public...). A l'extraordinaire, il faut prévoir des budgets pour la rénovation de l'escalier du Cœur de Ville, le projet de biomasse au Cœur de Ville, l'extension de l'école de La Croix et du service Travaux, l'aménagement de la rue de la Limite... et des subventions au CPAS et à la zone de police,

suite aux inondations. En regard de ces projets ajoutés, d'autres sont reportés à l'année prochaine, ce qui permet de réduire l'emprunt.

La minorité s'abstient.

Philippe Delvaux détaille les raisons qui expliquent la hausse de la taxe déchets : 50€ pour une personne isolée (45€ en 2021, 40€ en 2020), 100€ pour deux personnes (90€ en 2021, 80€ en 2020), 115€ pour les ménages de trois personnes ou plus (100€ en 2021, 92€ en 2020). Pour les collectivités : 60€/lit (45€ en 2021, 40€ en 2020). Pour les commerces : 70€ (55€ en 2021, 50€ en 2020). Le prix des sacs poubelles ne change pas.

La Ville doit appliquer le principe du coût vérité : les coûts du service doivent être couverts par les recettes. Selon la législation wallonne, le taux de cette couverture doit être compris entre 95 et 110%. Pour 2022, notre taux s'élèvera à 99%.

« Le coût des recyparcs de l'inBW augmente. L'introduction du nouveau sac bleu entraîne une diminution de l'utilisation des sacs jaunes : nous avons donc moins de rentrées via l'achat de ces sacs », explique Philippe Delvaux, qui regrette que le sac réservé aux déchets organiques ne séduise pas plus d'habitants. L'échevin n'est pas optimiste pour les années prochaines, car le coût des recyparcs a augmenté plus que ce que l'inBW a demandé aux communes : le déficit s'accroît, l'inBW devra le couvrir dans le futur. A cela va s'ajouter le coût de la rénovation des fours de Virginal (eux aussi gérés par l'inBW) en 2022 et 2023.

Membre du bureau exécutif de l'inBW, le conseiller Hadelin de Beer de Laer constate que plus on est vertueux, plus on trie et plus ça coûte cher. « On ne peut pas continuer comme ça. »

Le conseiller Jacques Otlet signale que la ministre wallonne a prévu de revoir le système de coût vérité. « Pas sûr que ce sera plus favorable aux communes », pressent Hadelin de Beer de Laer.

1 abstention (Kayoux)

Salle de Cérroux

En fin de séance, le conseiller Dominique Bidoul fait l'inventaire du matériel défectueux dans la salle communale de Cérroux - près de deux

pages – et se demande si l'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha est parent avec Dalida : « Paroles Paroles Paroles ».

L'échevin et la bourgmestre rappellent que le bâtiment a été réquisitionné par le gouverneur de la Province pour accueillir le centre de testing Covid. Dès lors, il était impossible d'y effectuer des travaux. « Mais les montants des rénovations sont prévus au prochain budget, le responsable technique est sur la balle, les travaux commenceront début février. Une première société passera cette semaine, pour réviser la cuisinière et la friteuse. Une 2e société révisera la pompe à bière, qui n'est malheureusement jamais nettoyée après un événement, ce qui explique qu'il y a des résidus dans les tuyauteries », précise Abdel Ben El Mostapha. « On va sensibiliser les occupants au bon usage et au nettoyage de cette pompe. Sinon, on laissera la place vide au bar, et chaque organisateur sera libre de louer une pompe auprès du fournisseur de son choix. »

Dominique Bidoul estime que les deux organisations qui louent la salle le plus souvent sont des personnes de référence et l'occupent en bons pères de famille. Son colistier Nicolas Van der Maren juge que c'est trop facile d'expliquer la lenteur d'action par l'année covid. « J'intervenais déjà en 2012, pour dénoncer les problèmes d'entretien de cette salle ! »

L'échevin promet une intervention rapide : des prix sont déjà sollicités.